

LANCEMENT APPEL A INITIATIVES *Eau Hé ! Climat*

L'Agence de l'eau Seine-Normandie finance des ateliers participatifs visant à mobiliser les acteurs du bassin sur le changement climatique



Le nouvel appel à initiatives de l'agence de l'eau Seine-Normandie est ouvert aux organisateurs de formations à destination des élus, agriculteurs, industriels et citoyens. Les projets retenus pourront bénéficier d'un taux d'aides maximal de 80 %. La date limite de dépôt des dossiers est le 20 octobre 2017.

L'appel à initiatives contribue à **l'engagement des acteurs du bassin dans la stratégie d'adaptation au changement climatique.**

La stratégie d'adaptation au changement climatique a été approuvée à l'unanimité par le Comité de bassin de l'Agence de l'eau Seine-Normandie le 8 décembre 2016. Cette stratégie encourage les acteurs du territoire à entreprendre dès maintenant des actions concrètes pour s'adapter au changement climatique et en réduire les conséquences.

Il convient de se mobiliser sans délai pour mettre en œuvre cette stratégie. L'épisode actuel de canicule nous rappelle qu'il est nécessaire désormais de pouvoir s'adapter au nouveau climat.

Le changement climatique et l'eau sur le bassin Seine-Normandie, d'ici 2 100...

- Augmentation d'environ 2°C de température des eaux de surface
- Baisse des précipitations d'environ 12 %
- Baisse des débits des rivières de 10 à 30 %
- Baisse de la recharge des nappes d'environ 30 %
- Augmentation des sécheresses exceptionnelles et des fortes pluies

Former les acteurs du bassin pour agir

Dans le cadre d'une évolution des pratiques individuelles et collectives, la stratégie d'adaptation au changement climatique met en avant l'éducation et la formation comme moyens de mise en œuvre.

En effet, les changements de comportement devenant nécessaires face aux nouveaux enjeux, l'agence de l'eau propose aux porteurs de projets de mettre en œuvre des ateliers participatifs innovants. La clef de réussite est la pédagogie active qui est nécessaire pour amorcer cette étape historique.

L'agence de l'eau finance par ailleurs depuis 30 ans des classes d'eau destinées aux scolaires et aux maîtres d'ouvrage (élus, agriculteurs et industriels) ainsi que des formations. En 2016, par exemple, c'est presque 1,5 millions qui ont été consacré à l'éducation : 1471 classes d'eau et 34 partenariats dont une dizaine de formations.

L'agence de l'eau Seine-Normandie souhaite soutenir des ateliers de formation qui visent :

- **Les élus et services des collectivités**
Ruissellements urbains, îlots de chaleur, inondations, imperméabilisation, coulées de boues, végétalisation, villes durables, démocratie participative...
- **Les agriculteurs**
Sécheresse hydrique des sols, érosion, adaptations des pratiques culturales, filières durables...
- **Les industriels**
Economies d'eau et d'énergie, écologie industrielle locale, économie circulaire, innovations...
- **Les citoyens**
Economies, achats responsables, engagement local, gestion de la rareté...

Quelles initiatives sont attendues pour cet appel à initiatives ?

Ce sont des ateliers EAU & CLIMAT de 3 à 5 jours articulés autour de rencontres avec des personnalités, des visites de terrain, des travaux de groupe et production collective.

L'organisateur de l'atelier créera pour chaque participant un document pédagogique et organisera une séance de clôture afin de valoriser le travail collectif.

Les participants seront amenés à signer la déclaration d'engagement pour l'adaptation au changement climatique.

En savoir plus

Le dossier de candidature est disponible sur la [page dédiée du site internet](#)

A propos de l'agence de l'eau Seine-Normandie – eau-seine-normandie.fr –

Fil twitter @seine_normandie

L'agence de l'eau Seine Normandie : un établissement public du ministère de la transition écologique et solidaire

Elle perçoit des redevances auprès des usagers selon le principe « pollueur-payeur » et accorde des aides aux collectivités locales, aux industriels, aux agriculteurs et aux associations qui entreprennent des travaux pour mieux gérer les ressources en eau et lutter contre les pollutions.

L'Agence de l'eau agit ainsi comme une mutuelle afin :

- *d'assurer la sécurité en approvisionnement en eau*
- *de protéger le patrimoine naturel*
- *de réduire les pollutions chroniques et accidentelles*
- *d'améliorer la gestion et le fonctionnement des ouvrages*

A propos du Comité de bassin Seine-Normandie

Assemblée de 185 membres où sont représentés les collectivités, les usagers de l'eau (agriculteurs, industriels, consommateurs, pêcheurs, associations de protection de l'environnement...) et l'Etat, ce « parlement de l'eau » définit les grandes orientations de la politique de l'eau sur le bassin.

Contact presse :

Sylvie BRISSOT

☎ 01 41 20 18 08

✉ brissot.sylvie@aesn.fr